



# Offre spéciale Cyber Week

Bénéficiez de 3 mois d'essai gratuit supplémentaires\* d'Instant Ink avec le code promo « CYBER » à rentrer dans votre compte HP Instant Ink lors de votre inscription au service.



## Comment cela fonctionne

- 01 Achetez une imprimante HP éligible [entre le 15 Novembre au 2 décembre 2025](#).
- 02 Abonnez-vous au service HP Instant Ink, ou alors rattachez votre compte Instant Ink existant à votre nouvelle imprimante.
- 03 Saisissez le code promo « CYBER » dans le champ « Code promotionnel ou code PIN » pour obtenir 3 mois d'essai supplémentaires d'HP Instant Ink, en plus des mois d'essai Instant Ink inclus pour votre imprimante. Code utilisable jusqu'au 9 décembre 2025.

HP DeskJet



HP Envy - HP Envy Inspire - HP Envy Photo



HP OfficeJet Pro



### Produits éligibles

**HP DeskJet** 2920, 2910, 2921, 2922, 2923, 4310, 4320, 4322, 4330

**HP Envy** 6010e, 6020e, 6022, 6022e, 6030, 6030e, 6032e, 6110e, 6120e, 6122e, 6130e, 6132e, 6420e, 6430e, 6432e, 6530e, 6532e

**HP Envy Inspire** 7220e, 7221e, 7224e, 7920e, 7921e, 7924e

**HP Envy Photo** 7230, 7231, 7234, 7930, 7931, 7934

**HP OfficeJet Pro** 8122e, 8122e All-in-One, 8124e, 8124e All-in-One, 8125e, 8132e, 8132e All-in-One, 8134e, 8134e All-in-One, 8135e, 9010e, 9010e All-in-One, 9012e, 9022e, 9022e All-in-One, 9110e, 9120e, 9120e All-in-One, 9122e, 9122e All-in-One, 9124e, 9125e, 9132e, 9132e All-in-One, 9135e, 9135e All-in-One, 9720e, 9730e, 9730e WF All-in-One, 9720e WF All-in-One

Inscrivez-vous à Instant Ink et saisissez le code promo « CYBER » pour bénéficier de 3 mois de forfait Instant Ink supplémentaires offerts. Lors de votre inscription, saisissez le code promo « CYBER » dans le champ « Code promotionnel ou code PIN » pour obtenir 3 mois d'essai supplémentaires d'HP Instant Ink, en plus des mois d'essai Instant Ink inclus pour votre imprimante. L'activation de HP+ est requise. L'inscription à HP Instant Ink doit être effectuée dans les 7 jours suivant la configuration de l'imprimante. Offre valable du 15 novembre 2025 au 02 décembre 2025. A l'issue de la période de promotion et si vous ne résiliez pas le service pendant la période de promotion, des frais mensuels (à hauteur du forfait sélectionné et, le cas échéant, des frais de dépassement de forfait) vous seront débités.